

Agora

La lettre du Conseil de développement
de la Métropole Européenne de Lille - avril 2017

Conseil de Développement

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

n° 23

Actualités

Plénière du 6 mars 2017 : Pleins feux sur la démocratie participative

La dernière réunion du Conseil de développement s'est déroulée le 6 mars 2017. Au programme, Gérard Flament, Vice-président du Conseil, nous a présenté les principales institutions publiques locales. Avec la description des compétences et les grands principes d'organisation des régions, des départements, des communes et des coopérations intercommunales, chaque membre comprend mieux le fonctionnement de ces institutions.

Invité par Agnès Démotié, Présidente du Conseil de développement, Bernard Gérard, Vice-président de la MEL, délégué à la métropole citoyenne, accompagné de Peggy Bourdin, Directrice Relations avec les usagers-Citoyenneté, a présenté les trois grands aspects de sa délégation : la gouvernance territoriale, la citoyenneté et les relations avec le Conseil de développement.

La gouvernance territoriale, avec entre autre la conférence métropolitaine des Maires, en amont des Conseils métropolitains, favorise le dialogue avec les communes. Cette conférence des Maires est le garant de l'équilibre territorial, du respect de la souveraineté des communes, du partage des décisions et de la recherche du plus large consensus. Elle rencontre un vif succès. La gouvernance territoriale passe aussi par les Conseils des maires pour faire émerger une dynamique de proximité dans chacun des 8 territoires constituant la MEL.

La participation citoyenne occupe une place centrale dans la politique menée par la Métropole Européenne de Lille. Afin d'accompagner les communes et les acteurs dans la démarche, la MEL a élaboré une Charte de la participation citoyenne (délibération-cadre) à l'initiative de dispositifs et d'outils variés et innovants. Une des premières actions a été de se doter d'un nouvel instrument numérique, la plate-forme collaborative de participation citoyenne, dispositif à haut niveau de service, qui confirme son ambition d'une démarche participative permanente dans l'élaboration de ses projets.

Enfin, le Vice-président a également insisté sur l'importance des missions du Conseil de développement et réaffirmé les liens indispensables avec les conseillers métropolitains, à la fois commanditaires et destinataires des travaux et avis du Conseil.



édito

Gérard Flament

Vice-président du Conseil
de développement
de la Métropole Européenne de Lille

La MEL dispose de compétences très variées, recouvrant un nombre important des aspects de la vie quotidienne des habitants. Notre Conseil, depuis près de 15 ans, apporte ses réflexions et ses contributions à la définition des grandes politiques couvrant l'ensemble du territoire de l'agglomération. Mais dans l'action quotidienne, pour des interventions plus localisées, la MEL a besoin d'un contact direct avec les citoyens. C'est l'objet de la Charte de la participation citoyenne récemment approuvée. Avec le Conseil de développement, les interpellations directes, les Conseils citoyens dans les quartiers relevant de la politique de la ville, les Conseils communaux de concertation, les Conseils de quartiers se constitue peu à peu un éco-système de la participation. Au nom du Conseil de développement, je remercie Bernard Gérard, notre Vice-président référent, d'avoir accepté de nous dresser le panorama des champs d'action de la MEL au titre de la citoyenneté et de la participation citoyenne et de nous rappeler ses attentes et celles de la MEL vis à vis de notre Conseil.

La
Métropole
NOUS
passionne!

La parole à Bernard Gérard, Vice-président en charge de la citoyenneté à la MEL

Nous voici désormais arrivés au terme d'une nouvelle année de travail du Conseil de développement.

Je tiens tout d'abord à saluer le travail accompli ces dernières années et l'engagement de ses membres. Le Conseil de développement a su se moderniser pour suivre les évolutions de la MEL et notamment son nouveau statut de Métropole Européenne.

Par ailleurs, le statut de capitale régionale implique aussi des nouvelles responsabilités : le Conseil de développement contribue, via le Forum de l'Eurométropole ou la Coordination nationale des Conseils de développement, à nous rapprocher de nos amis flamands et wallons et des autres collectivités proches ou plus lointaines. Il contribue ainsi au rayonnement de notre belle métropole.

Avec notre Président Damien Castelain, nous avons souhaité mettre les citoyens au cœur de nos politiques publiques. Le Conseil de développement est une des pierres angulaires de l'articulation indispensable entre la société civile et les élus de la MEL.

Par ailleurs, j'ai toujours soutenu et encouragé le rôle du Conseil de développement en tant que laboratoire d'idées, capable de questionner l' élu que je suis, de m'interpeller sur des questions émergentes et de proposer des idées et des solutions innovantes. C'est cela le cœur même du Conseil de développement, et c'est pour cela qu'il est si utile à la MEL.

Je souhaiterais également évoquer les contributions sur la politique de l'eau, la problématique intergénérationnelle, l'accessibilité, le PMDE (Plan métropolitain du développement économique), les temps de la ville, le SCoT/PLU, la participation citoyenne...réalisées depuis le début du mandat et qui ont enrichi et irrigué nos politiques publiques.

Le programme pour les 18 mois à venir est particulièrement riche : Le vivre ensemble, La métropole entreprenante, La ville de 2050 et La gouvernance et les citoyens, autant de thèmes porteurs.

Nous attendons avec impatience vos contributions sur ces sujets passionnants !

Une Charte de la participation citoyenne pour la Métropole Européenne de Lille

Peggy Bourdin, Directrice des Relations avec les Usagers, citoyenneté et Jeunesse

La Métropole Européenne de Lille a élaboré une charte de la participation citoyenne pour poser les valeurs, les principes mais aussi une méthode concrète permettant à chacun de participer aux politiques publiques de la MEL et aux grands projets de territoire.

Pour élaborer cette charte, la Direction Relations avec les usagers, citoyenneté et jeunesse a misé sur la concertation ! Concertation dématérialisée auprès des citoyens, ateliers thinkers, ateliers de co-production auprès de publics cibles comme les élus métropolitains, les chefs de projets de la MEL, les agents des communes, les jeunes du territoire et une saisine du Conseil de développement ont permis de co-construire cette charte et ses grands principes. Cette phase s'est clôturée par une Fab'Mel offrant des regards croisés sur cette thématique et permettant d'aller plus loin dans le plan d'actions annexé à la charte.

La charte de la participation citoyenne c'est :

- une finalité : co-construire les politiques publiques et projets métropolitains et permettre à toute personne de pouvoir participer à leur élaboration,
- une méthodologie : mettre en œuvre une participation de la société civile (acteurs et citoyens) accrue, alimentée par le débat. Cela signifie que la société civile peut participer au débat, réfléchir aux politiques publiques et projets de territoire et proposer et co-construire avec la collectivité ces politiques publiques et projets de territoire, l' élu restant in fine décisionnaire.
- un objectif opérationnel : améliorer de façon continue l'action publique par l'intégration du savoir d'usage des habitants et des avis citoyens,
- un objectif managérial : formaliser une procédure intégrée, portée par les services et garantie par les élus,
- un nouveau « mode de faire » : créer les conditions nécessaires au débat métropolitain, promouvoir les moyens et actions pour l'élaboration et la mise en œuvre des démarches participatives porteuses d'un nouveau devenir démocratique.

On retrouve :

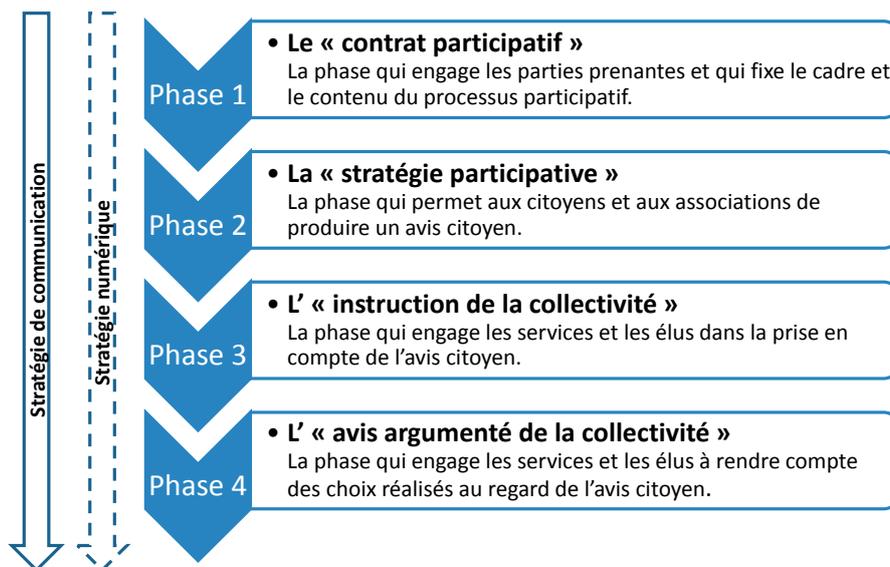
La charte sur : www.lillemetropole.fr, rubrique participation citoyenne

La plateforme collaborative de participation citoyenne : <http://participation.lillemetropole.fr/>



Une Charte de la participation citoyenne

→ Une **méthodologie** et un cadre opérationnel de référence



Impressions des membres...



La métropole Européenne de Lille s'est dotée récemment de nouveaux outils de démocratie citoyenne. Ils permettent de faire remonter des avis d'habitants le plus souvent sur des thématiques et pour des territoires donnés. Les communes peuvent aussi avoir leurs propres outils.

Mais peu d'instances participatives travaillent à l'échelle métropolitaine (mosaïque de 90 communes réunies en métropole). Il est pourtant important que la démocratie citoyenne permette aussi de construire ensemble une vision métropolitaine. Le Conseil de développement est un lieu essentiel pour cela. Il regroupe un panel très large de personnes issues de la société civile qui se sont engagées pour travailler à cette échelle de réflexion. La complémentarité des instances est essentielle pour ne pas se diluer voire se perdre ... le bon outil, la bonne instance, à la bonne échelle.

Pour autant, cette capacité de raisonner à la bonne échelle n'est pas innée. Il est donc utile voire nécessaire d'acquérir cette pratique notamment par le croisement des regards pour aborder des domaines complexes. Une métropole est complexe. Les regards mêlés d'experts pourront qualifier les paroles d'usagers. Les regards d'usagers pourront nourrir les paroles d'experts.

L'éducation nourrira la participation et inversement.

Béatrice Auxent, membre du Conseil de développement

Lille n'est pas une île

Les relations de la MEL avec les communes sont importantes et nécessaires mais la Métropole Européenne de Lille n'est pas une île. Quelque 250 000 habitants : la ville de Lille est de taille modeste. Sans ses voisins, elle passerait inaperçue dans le classement des grandes cités à rayonnement international. L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, c'est tout autre chose : une quasi-fédération transfrontalière de villes, plus de deux millions d'habitants.

Pas plus que Rome, elle ne s'est faite en un jour. Ni la MEL, héritière de la Communauté urbaine, ni a fortiori l'Eurométropole, n'ont fini de découvrir les subtilités de la coopération territoriale. Pour transcender les frontières et autres limites administratives, la gouvernance de telles grappes de villes ne peut s'avérer que complexe, subtile, et lente à mûrir.

Le tout vaut plus que la somme des parties, $1+1=3$. Une ligne de transport en commun transfrontalière, c'est beaucoup mieux que deux lignes s'arrêtant chacune à la frontière. Garantir la qualité des eaux de surface et souterraines dès l'amont d'un bassin hydrographique transfrontalier, c'est beaucoup mieux « qu'exporter » la pollution des eaux en aval de la frontière. Et ainsi de suite.

Plus fort encore, il est temps que la MEL et/ou l'Eurométropole s'impliquent dans des coopérations territoriales à nouer avec des partenaires relativement lointains. Au cœur du triangle Londres-Paris-Bruxelles par exemple, Lille peut devenir un acteur de premier plan dans la future et nécessaire coopération territoriale trans-Manche imposée par le Brexit.

Philippe Doucet, membre du Conseil de développement



Du côté de l'Eurométropole

Forum Eurométropole Lille Kortrijk Tournai

Le Forum de l'Eurométropole est l'Assemblée consultative et contributive de la société civile eurométropolitaine.

Sous la Présidence de Jean-François Dutilleul, le Forum s'est relancé à l'initiative ce 20 mars à Tournai à l'Espace Wallonie Picarde. En Plénière avec 40 membres, flamands, français et wallons, il réaffirme la place de la société civile dans la construction de l'Eurométropole et souhaite apporter des réponses aux 2,2 millions d'habitants.

Il veut être à l'écoute des territoires, interroger les élus et faire remonter les priorités eurométropolitaines. S'il se doit d'être à l'écoute des élus, il peut aussi prendre l'initiative, par exemple pour regretter l'abandon de la culture ou pour appréhender la complexité de l'Espace bleu et y structurer une parole citoyenne. Sa dimension transfrontalière et européenne reste le filtre principal. Mais c'est aussi

son atout majeur pour les Hauts-de-France comme pour les versants flamant ou wallon.

Le Forum affirme sa volonté de n'être ni bureau d'études, ni décideur, mais d'être un facilitateur et un rassembleur.

La plénière du Forum a réaffirmé que les Groupes Techniques sont activés autour de sept thématiques : Culture et tourisme, Formation supérieure, Apprentissage du Néerlandais, Redéploiement numérique, Alternance transfrontalière, Mobilité hommes et marchandises, Aménagement du territoire-Trame verte et bleue ; avec un 1er calendrier de 4 mois de production dans un dialogue permanent.

*Jean Marie Erneq,
membre du Conseil de développement
et du Forum de l'Eurométropole.*



**« Inscrivez-vous !
Travaillons !
Donnons envie à tous ! »**

Le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)

Le Conseil régional des Hauts de France a engagé l'élaboration du SRADDET. Ce document deviendra un incontournable pour l'aménagement orientant l'avenir de toute la région. Le Conseil régional a souhaité que les Conseils de développement puissent faire entendre leur voix dans le cadre de ses travaux. Sollicité également par le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) notre Conseil, en s'appuyant sur les récents travaux du SCoT, a fait état de ses attentes vis-à-vis de ce document. Nous avons mis en avant notamment les caractéristiques métropolitaines de notre agglomération

et sa capacité à offrir une visibilité internationale à toute la région. Egalement, nous avons rappelé la nécessité de construire des échanges et des relations durables avec tant, les territoires proches de l'aire métropolitaine transfrontalière qu'avec les territoires plus éloignés. Enfin, des séances directes d'échanges entre le Conseil régional et des Conseils de développement regroupés par territoires voisins sont en cours d'organisation.

*Gérard Flament,
Vice-président
du Conseil de développement*

Le prochain Café métropolitain

« Bien cultiver pour bien manger » le 31 mai à 17h au Bistrot St SO

A l'heure où le « bien manger » devient une préoccupation citoyenne et que se multiplient de nouvelles pratiques agricoles pour y répondre, le Conseil de développement a choisi de se saisir de toutes ces questions pour son prochain café métropolitain le mercredi 31 mai de 17h à 20h au Bistrot St SO, gare Saint Sauveur à Lille.

Experts de l'agriculture urbaine et péri-urbaine ou de la nutrition, acteurs des circuits courts, agriculteurs engagés dans la filière bio, élus et citoyens de la MEL en débattront librement.

Un rendez-vous à ne pas manquer !



Conseil de développement
1 rue du Ballon - CS 50749
59034 Lille Cedex

Tél. : +33 (0)3 59 00 64 52
Email : conseildev@lillemetropole.fr
Site : www.conseildeveloppement.fr

Directeur de la publication : Agnès Démotié, Présidente du Conseil de développement - Rédaction : les membres du Conseil de développement.

Crédits photos : MEL et CDD.

Impression : MEL, 1 rue du Ballon, Lille - Dépôt légal : mars 2009 ISSN : 2101-6615 - Imprimé sur papier recyclé.

Suivez le Conseil de développement de la Métropole Européenne de Lille sur les réseaux sociaux :
Facebook : conseildeveloppementlillemetropole / Twitter.com : MEL_CDev

